

merite du Postulant. Ainsi M. Regius fut reçu d'une voix commune avec l'approbation generale de la Ville & de l'Université. Il sçeut si bien gagner les cœurs de tous ses Collegues, qu'après avoir porté pendant quelques mois la qualité de Professeur extraordinaire, il fut mis dès la même année au nombre des Ordinaires.

1638.

Il crut avoir toute l'obligation du succès de cette affaire à M. Descartes, dont la Philosophie avoit formé en luy ce merite qui l'avoit fait preferer aux autres Concurrents. La place qu'il occupoit luy donnant un degré de hardiesse plus qu'il n'avoit auparavant, il se desit du scrupule qui l'avoit empêché jusques-là de luy écrire en droiture pour luy presenter ses respects. Afin de ne pas rendre sa modestie ou sa timidité suspecte d'ingratitude, il prit la liberté de luy écrire le XVIII. d'Aoust pour le remercier d'un service qu'il luy avoit rendu sans le sçavoir. Il luy demanda la grace d'être reçu au nombre de ses serviteurs, avantage qu'il avoit recherché & qu'il croioit avoir mérité depuis qu'il s'étoit rendu son disciple. Et pour ne luy point faire un mystere d'une chose qu'il ne pouvoit sçavoir, c'est à dire de la maniere dont il prétendoit que M. Descartes l'avoit fait Professeur dans l'Université, il luy fit un détail de la connoissance qu'il avoit acquise de sa Methode & de sa Philosophie, premierement par la bouche de M. Renéri, qui l'avoit amplement informé des qualitez heroiques de son esprit, & ensuite par la lecture des Essais qu'il avoit publiez l'année precedente. Il luy marqua ensuite comment il s'étoit heureusement servi de cette Methode pour enseigner sa Philosophie à quelques Particuliers suivant ses principes : & il luy apprit que le grand succès de cette entreprise avoit porté les Magistrats de la Ville, & les Professeurs de l'Université à le choisir pour remplir la chaire de nouvelle erection. Il le conjura de ne point abandonner *son propre ouvrage*, & de ne point luy refuser les assistances necessaires pour soutenir cette premiere reputation. Il luy protesta que de son côté il feroit tout ce qui dependroit de luy pour ne rien faire qui fût indigne de la qualité de son disciple qu'il preferoit à tous les autres avantages de sa vie : & qu'il suivroit les pas de M. Renéri le plus près qu'il luy seroit possible.

Lettre 1. de
Regius MS.

Pour se mettre d'abord en possession des droits attachez

à